

Rapport sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Brantes.....
Buisson.....
Cairanne.....
Crestet.....
Entrechaux.....
Faucon.....
Mollans-sur-Ouvèze.....
Puyméras.....
Rasteau.....
Roaix.....
Sablet.....
St-Léger-du-Ventoux.....
St-Marcellin-les-Vaison.....
St-Romain-en-Viennois.....
St-Roman-de-Malegarde.....
Savoillans.....
Séguret.....
Vaison-la-Romaine.....
Villedieu.....



2023

SOMMAIRE

Le territoire

- 19 communes
- Collecte
- Conteneurs
- Fréquence et nombre de points de collecte

pages 3-6

Les ordures ménagères

- Résultats 2023

page 7

La collecte sélective

- Les emballages
- Les papiers
- Le verre
- Promotion du compostage

pages 8-11

Les déchetteries

- Traitement des déchets
- Résultats 2023

pages 12-13

Fréquentation des déchetteries

page 14

Données financières

page 15

Circuits d'élimination

pages 16-17

LE TERRITOIRE

19 communes

Brantes

Buisson

Cairanne

Crestet

Entrechaux

Faucon

Mollans-sur-Ouvèze

Puyméras

Rasteau

Roaix

Sablet

St-Léger-du-Ventoux

St-Marcellin-les-Vaison

St-Romain-en-Viennois

St-Roman-de-Malegarde

Savoillans

Séguret

Vaison-la-Romaine

Villedieu



2023

LE TERRITOIRE

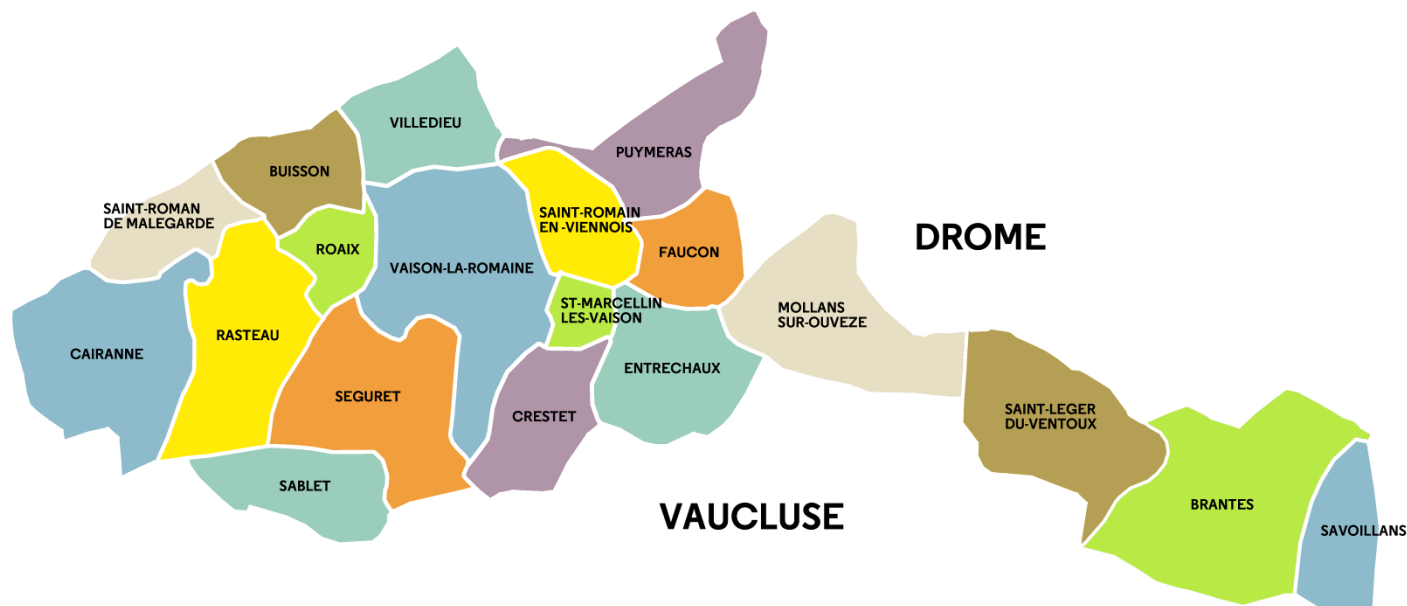
COLLECTE

■ La collecte "classique"

- **En porte-à-porte (uniquement sur des quartiers de Vaison) :** les déchets ménagers sont collectés en sac dans un bac unique.
- **Par apport volontaire :** les ménages déposent leurs ordures ménagères (OM) dans des conteneurs spécifiques à cet usage. Les conteneurs sont implantés dans des lieux publics.

■ La collecte sélective

- **Par apport volontaire :** les ménages déposent les déchets triés dans des conteneurs spécifiques ou à la déchetterie. Emballages, papier et verre sont collectés séparément et suivent leur propre filière d'élimi-



CONTENEURS

ORDURES MENAGERES

Dotation des communes en conteneurs

Communes	Brantes	Buisson	Cairanne	Crestet	Entrechaux	Faucon	Mollans	Puyméras	Rasteau	Roaix
Parc de conteneurs	14	25	62	35	82	32	78	37	54	38
Litres/hab	113	31	46	48	54	52	40	39	48	41

Communes	Sablat	St Léger	St Marcellin	St Romain	St Roman	Savoillans	Séguret	Vaison	Villedieu
Parc de conteneurs	78	11	15	73	14	16	67	1882	42
Litres/hab	40	242	29	50	113	109	49	72	55

Depuis 2017, sur l'ensemble des communes, les conteneurs ont été regroupés afin de diminuer le nombre de points de collecte. Cette démarche a été effectuée dans le cadre de l'optimisation du service de collecte et de traitement des déchets.

Désormais, chaque point de collecte est équipé de bacs pour les ordures ménagères, le tri des emballages et le papier. Une colonne à verre complète le dispositif chaque fois que cela est possible.

LE TERRITOIRE

FREQUENCES ET NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE

ORDURES MENAGERES

- **Vaison-la-Romaine**

du 15/09 au 15/06

- nord : 1 fois par semaine
- sud : 1 fois par semaine
- centre ville : 6 fois par semaine

du 15/06 au 15/09

- centre ville : 7 fois par semaine

- **15 communes**

du 15/10 au 01/05 : 2 fois par semaine
du 01/05 au 15/10 : 3 fois par semaine

- **Vallée du Toulourenc**

- Octobre à mai : 1 fois / 15 jours
- Juin et septembre : 1 fois / semaine
- Juillet et août : 2 fois / semaine

COLLECTE SELECTIVE

- **Papiers**

- 1 fois tous les 15 jours

- **Emballages ménagers**

- 1 fois par semaine

- **Verre**

- 1 fois tous les 15 jours

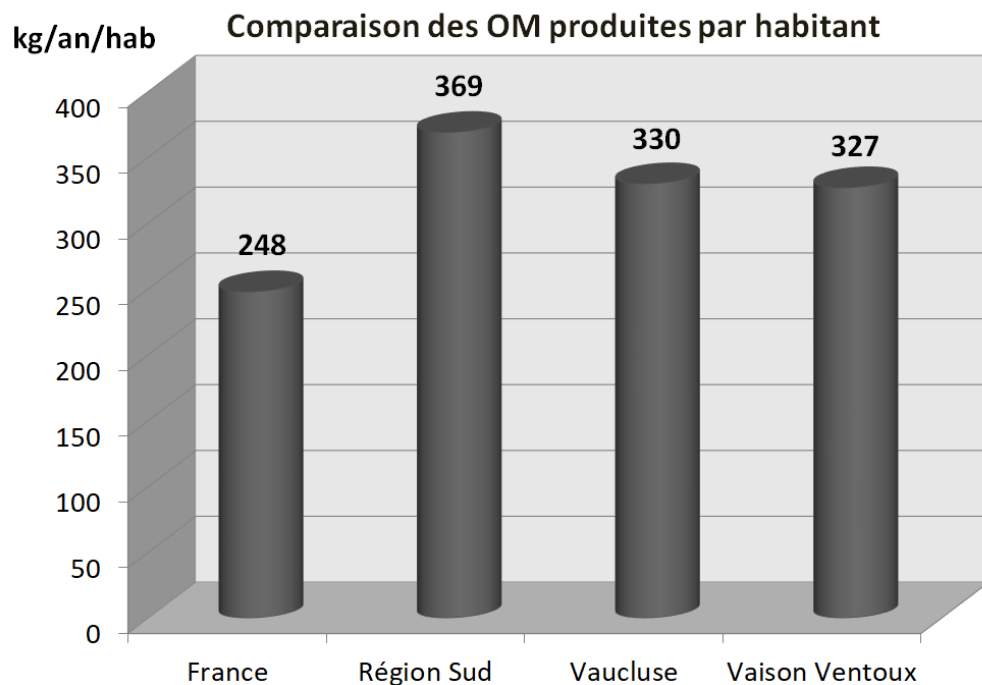
POINTS DE COLLECTE

Communes	Nombre de points
Brantes	7
Buisson	6
Cairanne	8
Crestet	5
Entrechaux	18
Faucon	6
Mollans	15
Puyméras	7
Rasteau	7
Roaix	7
Sablet	13
Savoillans	7
Séguret	12
St Léger	5
St Marcellin	4
St Romain	8
St Roman	5
Villedieu	10
Vaison	108
TOTAL	258

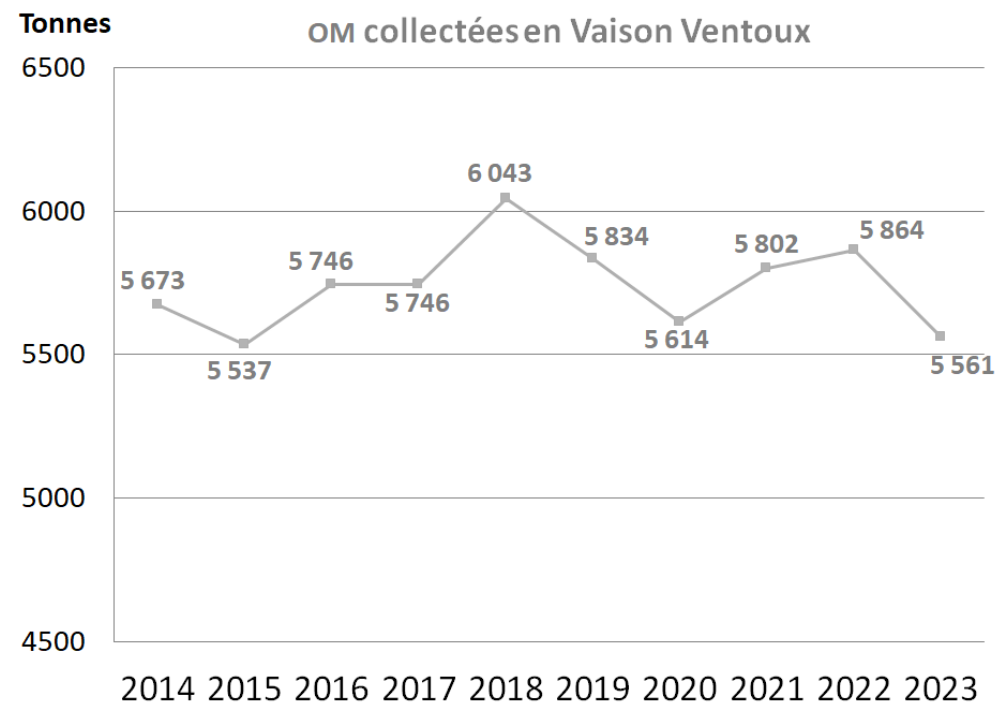
2023

ORDURES MENAGERES

RESULTATS 2023

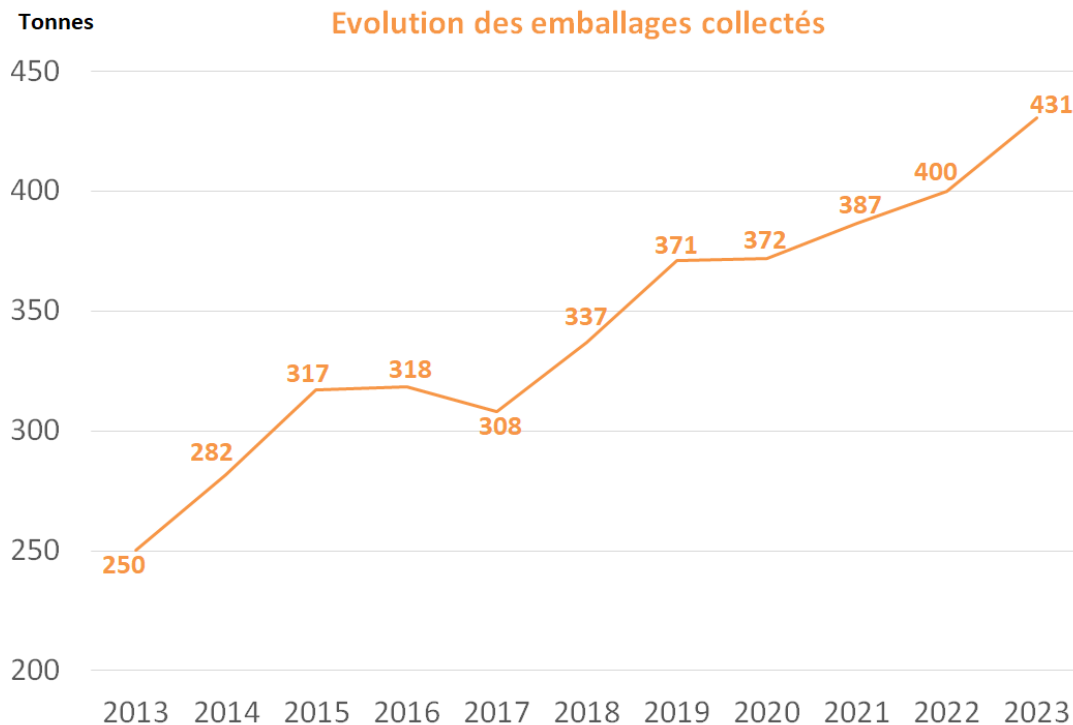


Source données nationales : www.sinoe.org



En 2023, sur le territoire intercommunal, le **ratio est de 327 kg/hab/an**, ce qui place la collectivité en bonne position aux niveaux Régional et Départemental. Ces données sont malgré tout à nuancer car pour la France et la Région Sud, elles ne font pas état du milieu de vie (urbain, semi-urbain ou rural), ni du mode de collecte. À noter que les quantités d'ordures ménagères envoyées à l'unité d'incinération de Vedène ont baissé de 5,2% par rapport à 2022.

COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES



En 2023, sur le territoire intercommunal, **431 tonnes d'emballages ont été collectées**, en hausse par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique notamment par le fait que **TOUS** les emballages se trient depuis fin 2022. Le tri est désormais très simple pour l'utilisateur.



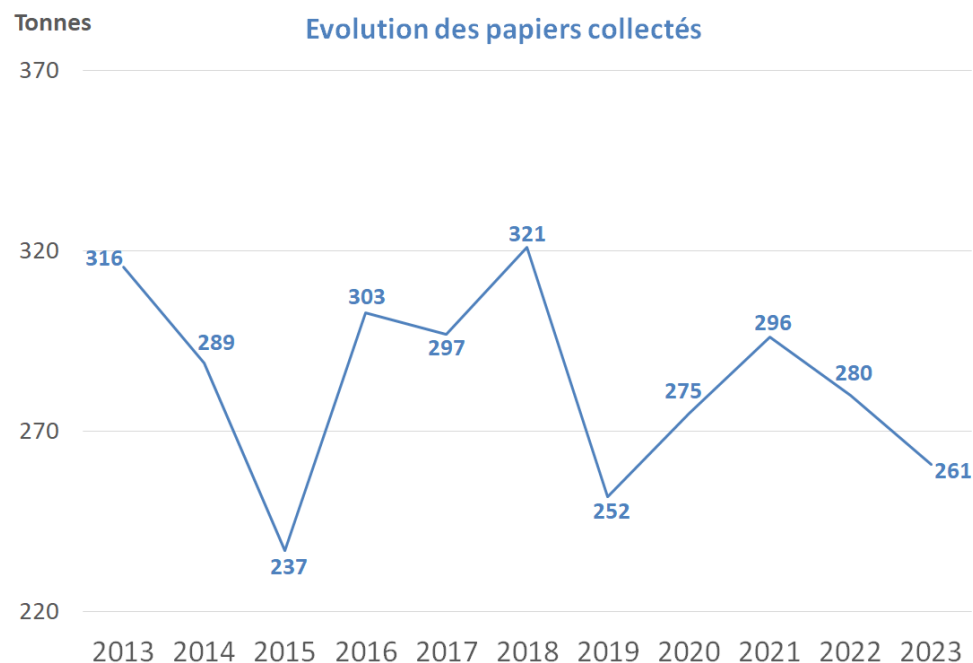
DEPUIS DECEMBRE 2022 : simplification du tri sélectif

> Les usagers trient **TOUS** les emballages en plastique, carton et métal.

+ 7,75% d'emballages collectés par rapport à 2022

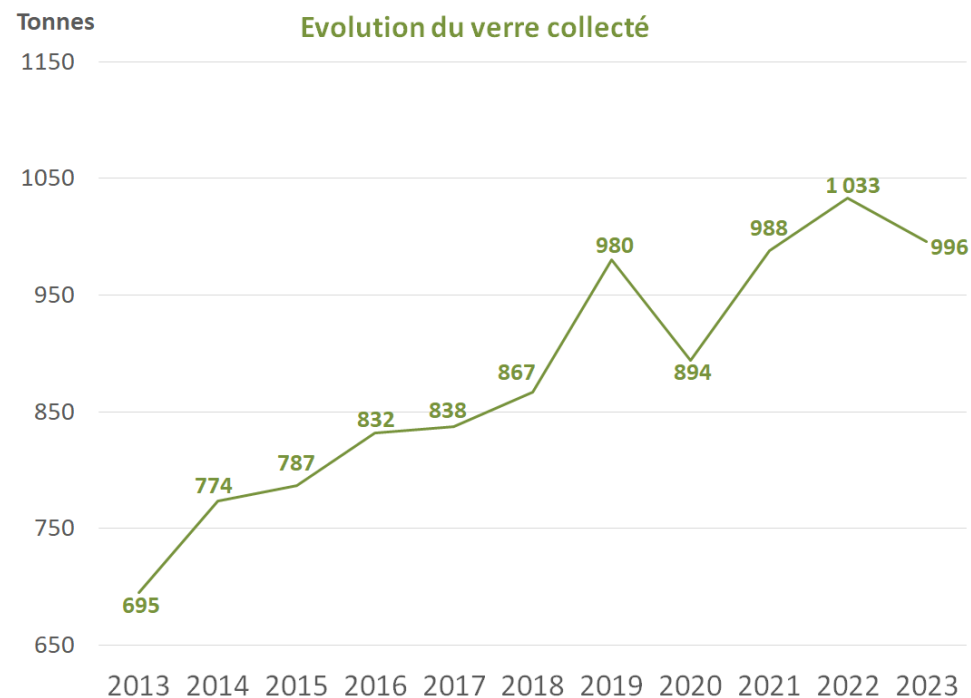
+ 11,37% d'emballages collectés par rapport à 2021

COLLECTE SELECTIVE DES PAPIERS



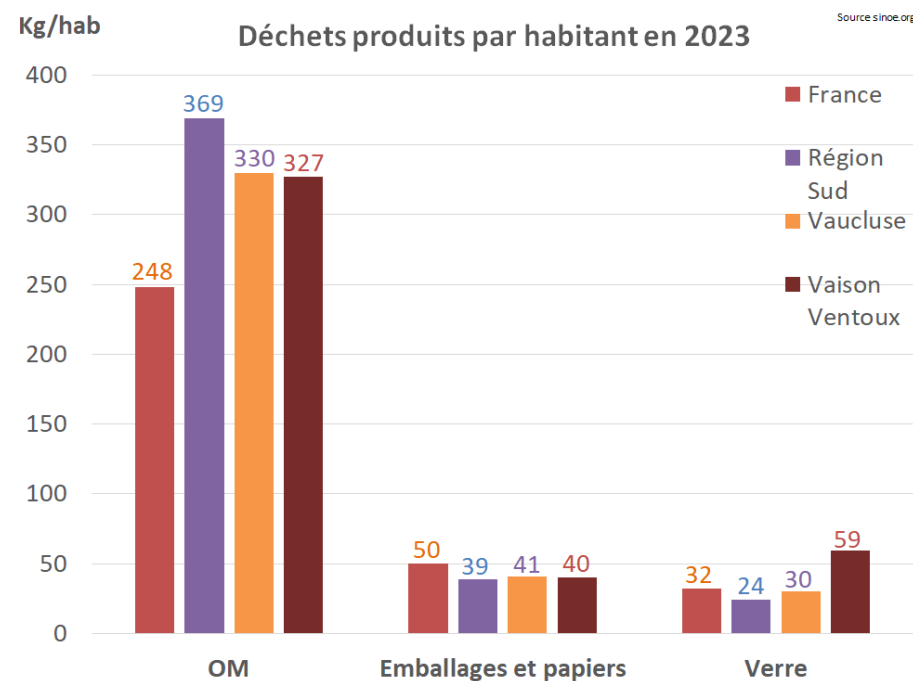
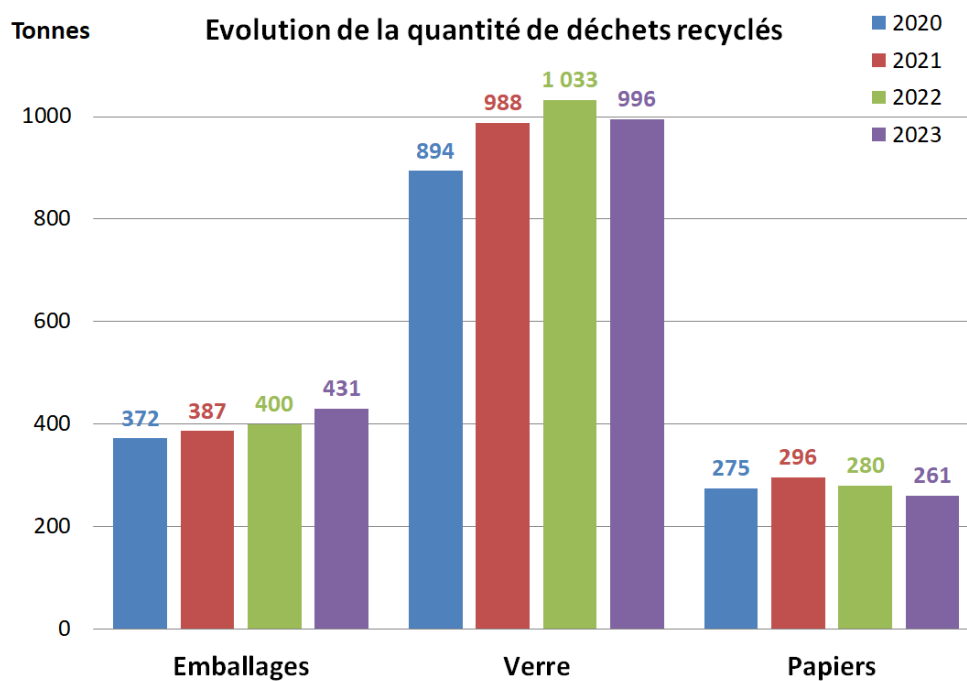
La collecte des papiers est en baisse continue depuis 2021, avec **261 tonnes collectées en 2023**. Cette tendance s'observe au niveau national en raison des mesures prises pour réduire la consommation de papier.

COLLECTE SELECTIVE DU VERRE



La collecte du verre est en légère baisse en 2023, mais les performances de la communauté de communes restent au dessus de celles du Vaucluse, de la Région Sud et de la France. (voir l'histogramme page 10).

COMPARATIFS DES RESULTATS DE LA COLLECTE SELECTIVE



Les résultats de la collecte sélective sont en hausse en 2023 pour les emballages, mais en baisse pour le verre et les papiers. La collecte du verre place l'intercommunalité toujours très au-dessus des performances départementales et régionales.



Poursuite des actions en faveur du compostage

338 composteurs vendus en 2023



Fiche technique du composteur

- Contenance : 400 litres
- Largeur : 72 cm
- Profondeur : 85 cm
- Hauteur : 84 cm
- Coût : 25 €

Le compostage individuel

En 2023, l'intercommunalité a poursuivi la promotion du compostage, en proposant aux habitants d'acquérir un composteur en bois à prix réduit (25€) grâce à la prise en charge d'une partie du coût par la collectivité. De nombreux foyers fabriquent désormais eux-mêmes leur compost sur le territoire intercommunal.

Le compostage collectif

Suite à l'appel à projets de la Région Sud et de l'ADEME « Généraliser le tri à la source et valoriser les biodéchets en Provence-Alpes-Côte d'Azur », la communauté de communes a pu obtenir des financements pour l'achat de composteurs individuels et collectifs, des formations et diverses animations. Le déploiement des aires de compostage dans les communes a débuté en 2023 et se poursuivra en 2024.

Distribution de compost

Une opération de distribution gratuite de compost et de vente de composteurs s'est déroulée à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine, le samedi 1^{er} avril de 9h à 12h et de 14h à 17h. Organisée dans le cadre de la 10^{ème} édition de la manifestation nationale « Tous au compost ! », cette journée a rencontré un grand succès auprès des usagers :

- > 10 m³ de compost distribués
- > 43 composteurs vendus



LES DECHETTERIES

QUANTITES DE DECHETS QUI TRANSITENT PAR LES DECHETTERIES

(Sites de Vaison-la-Romaine, Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze)

Déchets en tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cartons	286	298	300	273	299	292	357	365	342
Emballages	317	318	308	337	371	372	387	400	431
Papiers	237	303	276	321	252	275	296	280	261
Verre	787	832	838	867	980	894	988	1 033	996
Végétaux	1 863	1 860	1 810	1 297	1 279	1 227	1 325	1 292	1 357
Ferraille	347	410	435	308	381	338	370	320	324
Gravats				328	517	678	928	1 019	977
Bois				195	380	380	416	392	406
DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	147	143	114	121	143	155	169	133	125
Mobilier	169	231	213	224	269	293	351	358	316
DMS (déchets ménagers spéciaux)	16	19	13	12	38	46	42	43	43
Piles	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Textiles	59	61	63	60	66	46	50	39	46
SOUS TOTAL				4 344	4 976	4 997	5 680	5 675	5 624
Ordures ménagères	5 537	5 746	5 746	6 043	5 834	5 614	5 802	5 864	5 561
Encombrants	2 408	2 352	2 467	1 492	1 312	1 280	1 422	1 766	1 618
SOUS TOTAL				7 536	7 146	6 894	7 224	7 630	7 179
Total	12 175	12 573	12 585	11 880	12 122	11 891	12 904	13 305	12 803

Tonnages des déchets recyclés ou valorisés :

>> 5 624 tonnes soit 44%

Tonnages des déchets enfouis et incinérés (encombrants et ordures ménagères)

>> 7 179 tonnes soit 56%

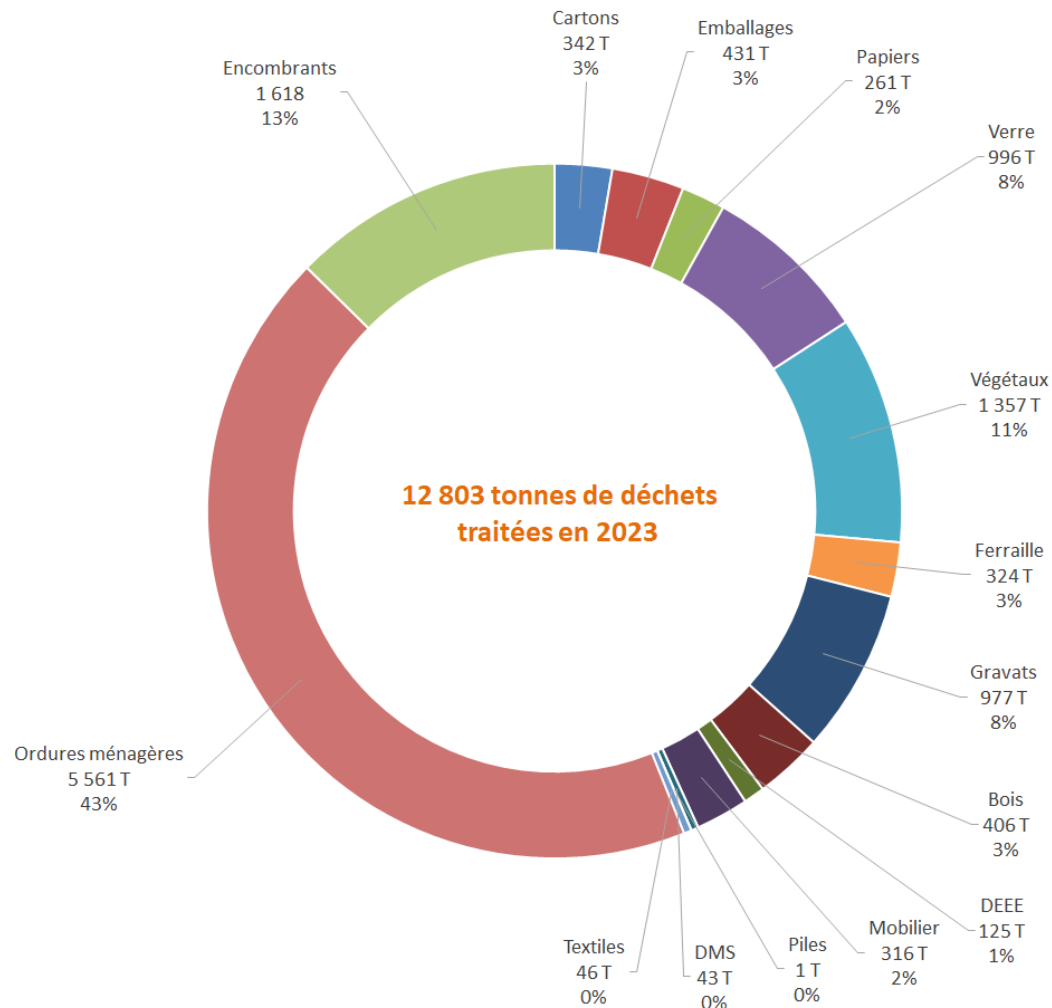
En 2023, les quantités de déchets ont baissé de 3,77% par rapport à 2022. Les ordures ménagères qui sont incinérées à Vedène représentent moins de la moitié du total avec 43%. Les encombrants (12,6%), sont enfouis au centre de stockage de Roussas (Drôme).

La Communauté de communes présente un taux de valorisation de 44% des déchets produits sur son territoire.

LES DECHETTERIES

TRAITEMENT DES DECHETS QUI TRANSITENT PAR LES DECHETTERIES

(Sites de Vaison-la-Romaine, Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze)



DECHETS	TRAITEMENT
Ampoules usagées	Recylum - Paris
Bois	Alcyon - Bollène
Cartons	Paprec - Roussas
Déchets électriques et électroniques (DEEE)	Eco-Systèmes - Courbevoie
Déchets ménagers spéciaux (DMS)	Chimirec - Beaucaire
Emballages	Paprec - Lansargues
Encombrants	Paprec - Roussas
Ferraille	Paprec - Roussas
Gravats	COPAT - Sablet
Mobilier	Eco-Mobilier - Paris
Ordures ménagères	SUEZ - Vedène
Papier	Paprec - Pujaut
Piles	Corepile - Paris
Pneus	Alliapur - Lyon
Radiographies médicales	Pharmacie Humanitaire Internationale (PHI)
Végétaux	Alcyon - Bollène
Verre	O-I Manufacturing France - Vergèze



Fréquentation des déchetteries

11 153 cartes d'accès en circulation au 31 décembre 2023
> 802 cartes de plus qu'en 2022

49 322 entrées sur les trois déchetteries
> 3,3% de hausse par rapport à 2022

Déchetterie de Vaison-la-Romaine

40 390 entrées
> 2,6% de hausse par rapport à 2022
> 129 visites par jour en moyenne

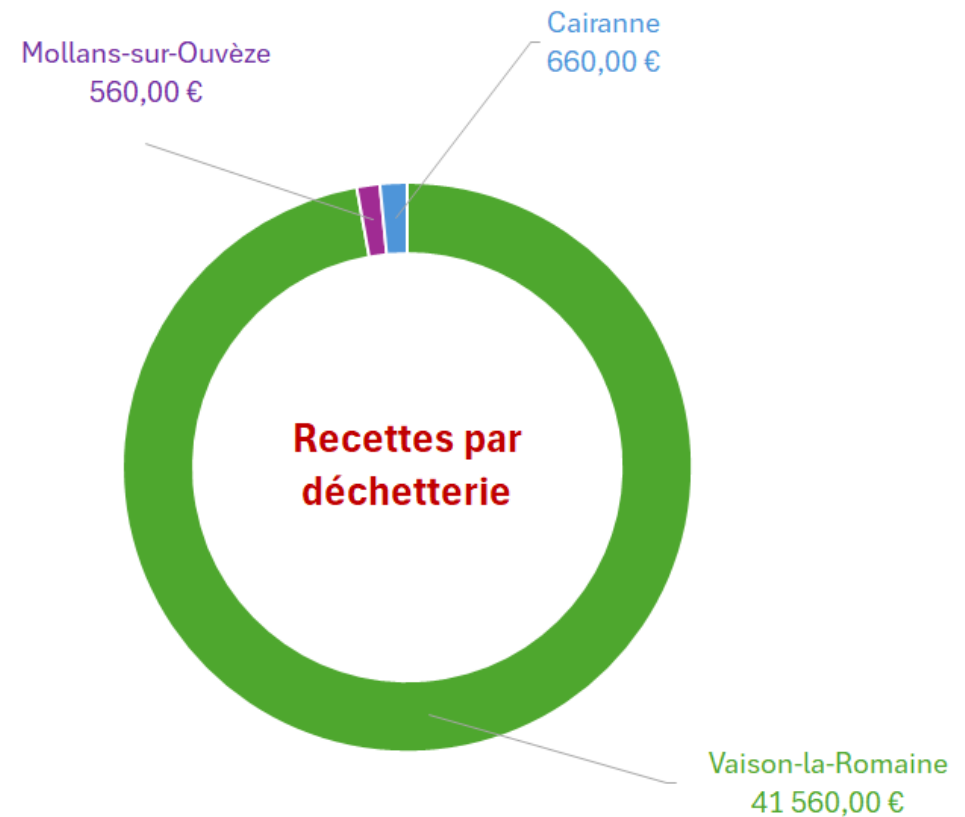
Déchetterie de Mollans-sur-Ouvèze

5 219 entrées
> 5,8% d'augmentation par rapport à 2022
> 26 visites par ½ journée d'ouverture en moyenne

Déchetterie de Cairanne

3 713 entrées
> 7,3% de hausse par rapport à 2022
> 25 visites par ½ journée d'ouverture en moyenne

42 780€ de recettes sur les trois déchetteries
> 13,8% de baisse par rapport à 2022



DONNEES FINANCIERES 2023 EN EUROS

Recettes	
Excédent année N+1	99 143,00 €
TEOM	2 827 417,00 €
Soutiens CITEO	192 519,89 €
Soutiens OCAD3E devient ECOSYSTEM	8 818,55 €
Soutiens Eco mobilier	10 086,24 €
Recttes issues des repreneurs de la collecte sélective	126 023,43 €
Accès déchetteries	43 019,82 €
Autres recettes (bac à compost)	7 400,00 €
Redevance spéciale camping	52 788,45 €
Remboursement frais de personnel	24 578,96 €
Remboursement autres frais assurances, TVA...	- €
Total des recettes	3 391 795,34 €

Total recettes	3 391 795,34 €
Total dépenses	3 380 397,96 €
Solde	11 397,38 €
Affectation section d'investissement	- €
Excédent exercice 2023	11 397,38 €

Dépenses non contractuelles	
Assurances	13 459,27 €
Bacs à compost (Fabrique à gavottes)	15 768,00 €
Personnel	936 989,88 €
Carburant	201 479,81 €
Entretien véhicules	130 472,54 €
Intérêts d'emprunts + dette Mollans-sur-Ouvèze	7 924,00 €
Fournitures techniques	36 458,96 €
Amortissement	266 618,71 €
Divers - Frais généraux	4 058,62 €
Total	1 613 229,79 €

Dépenses contractuelles	
Collecte Haute Ville Vaison	10 091,04 €
COVER	491 697,22 €
SUEZ RV MEDITERRANEE	1 014 182,47 €
VIAL SAS (collecte du verre)	71 668,88 €
COPAT (déchets inertes)	7 522,82 €
SEVIA (collecte huile usagée)	429,60 €
ASSOC ADEC (Ressourcerie)	5 924,16 €
PAPREC MEDITERRANEE RESEAU	126 672,43 €
INITIAL - Nettoyage de vêtements)	5 407,93 €
Autres (maintenance, locations...)	33 571,62 €
Total	1 767 168,17 €

2023

LES CIRCUITS D'ELIMINATION

LES ORDURES MENAGERES

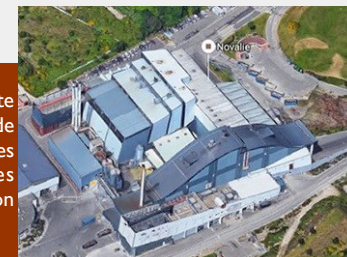


Les ordures ménagères (déchets non recyclables) sont collectées par les agents de la collectivité.



Après la collecte les véhicules vident leur contenu dans un compacteur qui pousse les ordures ménagères dans un caisson étanche de 30 m³. Le compacteur se déplace latéralement et peut s'arrimer aux deux caissons positionnés plus bas.

Les caissons sont ensuite évacués par les agents de l'intercommunalité sur des camions semi-remorques vers l'unité de valorisation énergétique de Vedène.



LES EMBALLAGES



Les emballages à recycler sont collectés par les agents de la collectivité.

Après collecte les emballages sont compactés à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine.



Ils sont ensuite transportés au centre de tri Paprec à Lansargues.

Au centre de tri, les emballages sont séparés les uns des autres en fonction de leur catégorie, puis conditionnés pour le transport vers leurs filières de recyclage.



LES PAPIERS



Les papiers sont collectés par les agents de la collectivité.



Après collecte ils sont déposés à la déchetterie intercommunale de Vaison-la-Romaine, puis transportés au centre de tri.



Les papiers sont conditionnés par Paprec à Pujaut, puis transportés vers une papeterie.

LE VERRE



La collecte des colonnes à verre est assurée par la société Vial. Elles sont vidées tout les quinze jours sur toutes les communes.



Vial livre directement le verre collecté à la verrerie de Vergèze (30). La totalité du verre collecté sert à la fabrication de nouvelles bouteilles.



DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

Elle est située route d'Avignon CD 977 à Vaison-la-Romaine. Elle est ouverte du lundi au samedi De 8h à 12h et 14h-17h.

Tous les déchets sont évacués vers leur centre de tri ou de valorisation par la communauté de communes, à l'exception des textiles et du verre.

Déchets acceptés : bois, végétaux, cartons, ferraille, encombrants, huiles de vidange, piles, déchets ménagers spéciaux, DEEE, verre, textiles, emballages, papiers, gravats, pneus, radiographies médicales, mobilier.

Deux agents de la collectivité assurent le gardiennage afin de faire respecter les consignes de tri et de sécurité, et procèdent à l'évacuation des bennes.



Deux mini-déchetteries situées à Cairanne et Mollans-sur-Ouvèze acceptent les cartons, les déchets verts, les encombrants, la ferraille et les gravats.



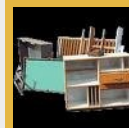
Les textiles, chaussures et articles de maroquinerie usagés sont repris par la société Relais de Provence, dans des conteneurs spécifiques installés dans les communes de l'intercommunalité.



Les déchets verts et le bois sont évacués vers la société Alcyon à Bollène pour être transformés en compost.



Les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont gérés par l'organisme agréé ecosystem, démontés pour recyclage des multiples composants.



Les encombrants font partie des déchets non valorisés. Ils sont traités au centre d'enfouissement technique de Roussas.

2023

Communauté de communes
Vaison Ventoux
BP 90
375 avenue Gabriel Péri
84110 Vaison-la-Romaine

04 90 36 16 29
direction-generale@vaison-ventoux.fr
www.vaison-ventoux.fr

